

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
arrêtant la liste des fonctions touchées par la pénurie pour
l'année scolaire 2018-2019**

A.Gt 12-09-2018

M.B. 10-10-2018

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 12 mai 2004 relatif à la définition de la pénurie et à certaines Commissions dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, article 4 ;

Vu le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française, article 39, alinéa 2, 8° ;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 4 juin 2018 ;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 12 juin 2018 ;

Vu le «test genre» du 22 mai 2018 établi en application de l'article 4, alinéa 2, 1°, du décret du 7 janvier 2016 relatif à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Communauté française ;

Vu les rapports de la Commission interréseaux des titres de capacité des 21 mars et 23 mai 2018 ;

Vu le protocole de négociation du 25 juin 2018 du Comité de secteur IX, du Comité des Services publics provinciaux et locaux, section II, et du Comité de négociation pour les statuts des personnels de l'enseignement libre subventionné ;

Vu le protocole de négociation du 25 juin 2018 du Comité de concertation entre le Gouvernement de la Communauté française et les organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de l'enseignement et des centres psycho-médico-sociaux subventionnés reconnus par le Gouvernement ;

Vu la demande d'avis dans un délai de 30 jours, prorogé de 15 jours, adressée au Conseil d'Etat le 18 juillet 2018, en application de l'article 84, § 1, alinéa 1, 2°, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973 ;

Considérant l'absence de communication de l'avis dans ce délai ;

Vu l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education et de la Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Les fonctions touchées par la pénurie dans l'enseignement fondamental, secondaire de plein exercice et de promotion sociale ainsi qu'artistique à horaire réduit sont fixées en annexe 1^{re} au présent arrêté.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets pour l'année scolaire 2018-2019.

Article 3. - Les Ministres ayant l'enseignement obligatoire et l'enseignement de Promotion sociale dans leurs attributions sont chargés, chacune pour ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 12 septembre 2018.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

M.-M. SCHYNS

La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Jeunesse, de
l'Egalité des Chances et les Droits des Femmes,

I. SIMONIS

**Annexe 1^{re} à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française
du 12 septembre 2018 définissant les fonctions en pénurie pour
l'année scolaire 2018-2019.**

La présente liste vise les fonctions en immersion et hors-immersion.

Fondamental

Instituteur maternel
 Instituteur primaire
 Maître de Philosophie et Citoyenneté
 Maître de Religion islamique
 Maître de seconde langue : anglais
 Maître de seconde langue : néerlandais
 Maître de seconde langue : allemand
 Enseignement secondaire artistique à horaire réduit
 Domaine de la musique
 Professeur de formation musicale
 Professeur de formation instrumentale, d'instruments classiques pour
 chacune des spécialités suivantes : «Percussion Guitare et guitare
 d'accompagnement»
 Domaine de la danse
 Professeur de danse classique
 Professeur de danse contemporaine
 Professeur de danse jazz
 Enseignement secondaire Plein exercice et Promotion sociale Degré
 Inférieur

Cours Généraux (CG)	Cours techniques (CT)	Pratique professionnelle (PP)
CG Anglais DI	CT Arts graphiques au DI	PP Adaptation professionnelle bois au DI
CG Education musicale DI	CT Bois au DI	PP Adaptation professionnelle cuisine au DI
CG Education physique au DI	CT Boucherie-charcuterie au DI	PP Adaptation professionnelle horticulture au DI
CG Education plastique DI	CT Boulangerie-pâtisserie au DI	PP Armurerie au DI
CG Formation générale de base DI	CT Cariste au DI	PP Bio-esthétique au DI
CG Français DI	CT Chauffage au DI	PP Bois au DI
CG Français langue étrangère au DI	CT Coiffure au DI	PP Boucherie-charcuterie au DI
CG Géographie DI	CT Construction au DI	PP Boulangerie-pâtisserie au DI
CG Histoire au DI	CT Couverture au DI	PP Cariste au DI
CG Japonais au DI	CT Cuisine de restauration au DI	PP Carrelage au DI

Cours Généraux (CG)	Cours techniques (CT)	Pratique professionnelle (PP)
CG Langue des signes au DI	CT Cuisine familiale au DI	PP Carrosserie au DI
CG Mathématiques au DI	CT Economie sociale et familiale au DI	PP Chauffage au DI
CG Néerlandais au DI	CT Education technologique au DI	PP Chocolaterie-confiserie au DI
CG philosophie et citoyenneté DI	CT Electricité DI	PP Coiffure au DI
CG Sciences DI	CT Electricité et électronique de l'automobile au DI	PP Confection au DI
CG Sciences humaines DI	CT Electromécanique au DI	PP Construction au DI
CG Sciences sociales au DI	CT Horticulture au DI	PP Couverture au DI
CG Suédois au DI	CT Infographie au DI	PP Cuisine de collectivités au DI
MOR Morale DI	CT Informatique au DI	PP Cuisine de restauration au DI
REL Religion catholique DI	CT Législation gardiennage au DI	PP Cuisine familiale au DI
CT Mécanique automobile au DI		PP Economie sociale et familiale au DI
CT Mécanique industrielle au DI		PP Education gestuelle DI
CT Secrétariat - bureautique DI		PP Electricité au DI
CT Service en salle au DI		PP Electricité et électronique de l'automobile au DI
CT Soudage - constructions métalliques au DI		PP Electromécanique DI
CT Vente au DI		PP Equitation au DI
PP Ferronnerie au DI		
PP Gros-oeuvre au DI		
PP Horticulture au DI		
PP Imprimerie au DI		
PP Installations sanitaires au DI		
PP Mécanique automobile au DI		
PP Mécanique industrielle DI		
PP Motos-Petits engins au DI		
PP Palefrenier au DI		

Cours Généraux (CG)	Cours techniques (CT)	Pratique professionnelle (PP)
PP Pavage au DI		
PP Peinture - Revêtements murs et sols DI		
PP Plafonnage au DI		
PP Service en salle au DI		
PP Soudage - constructions métalliques au DI		
PP Sylviculture au DI		
PP Vente au DI		
Enseignement secondaire Plein exercice et Promotion sociale Degré supérieur		
CG Anglais DS	CT Armurerie au DS	PP Bio-esthétique au DS
CG Chinois au DS	CT Arts graphiques au DS	PP Boucherie-charcuterie au DS
CG Education physique au DS	CT Boucherie-charcuterie au DS	PP Boulangerie-pâtisserie au DS
CG Géographie au DS	CT Boulangerie-pâtisserie au DS	PP Carrosserie au DS
CG Grec ancien DI/DS	CT Chauffage au DS	PP Chauffage au DS
CG Histoire au DS	CT Climatisation au DS	PP Climatisation au DS
CG Latin DI/DS	CT Coiffure au DS	PP Coiffure au DS
CG Mathématiques DS	CT Communication au DS	PP Conducteur autobus - car au DS
CG Néerlandais DS	CT Comptabilité au DS	PP Conducteur poids lourds au DS
CG Philosophie au DS	CT Conducteur autobus - car au DS	PP Confection au DS
CG philosophie et citoyenneté DS	CT Conducteur poids lourds au DS	PP Construction au DS
CG Physique au DS	CT Confection au DS	PP Couverture au DS
CG Sciences DS	CT Construction au DS	PP Cuisine de collectivités au DS
CG Sciences économiques au DS	CT Cours commerciaux au DS	PP Cuisine de restauration au DS
CG Sciences sociales DS	CT Couverture au DS	PP Ebénisterie au DS
MOR morale au DS	CT Cuisine de collectivités au DS	PP Economie sociale et familiale DS
CG Allemand au DS	CT Cuisine de restauration au DS	PP Electricité au DS
CG Anglais au DS	CT Cuisine familiale au DS	PP Electricité et électronique de l'automobile au DS
CG Espagnol au DS	CT Dessin technique assisté par ordinateur au DS	PP Electromécanique au DS

Cours Généraux (CG)	Cours techniques (CT)	Pratique professionnelle (PP)
CG Français au DS	CT Droit au DS	PP Elevage au DS
CG Français langue étrangère au DS	CT Economie sociale et familiale au DS	PP Engins de chantier au DS
CG Géographie au DS	CT Electricité au DS	PP Equitation au DS
CG Néerlandais au DS	CT Electricité et électronique de l'automobile au DS	PP Grimpeur-élagueur au DS
CG Sciences sociales au DS	CT Etalage au DS	PP Gros-oeuvre au DS
CT Gardiennage DS		PP Horticulture au DS
CT Infographie au DS		PP Installations sanitaires DS
CT Informatique au DS		PP Mécanique agricole, horticole et sylvicole DS
CT Installations sanitaires au DS		PP Mécanique automobile au DS
CT Mécanique automobile au DS		PP Mécanique industrielle au DS
CT Mécanique industrielle au DS		PP Menuiserie au DS
CT Menuiserie au DS		PP Pédicurie médicale au DS
CT Œnologie au DS		PP Peinture - Revêtements murs et sols au DS
CT Optique au DS		PP Plafonnage au DS
CT Pavage au DS		PP Plastiques industriels au DS
CT Pédicurie médicale au DS		PP Sciences infirmières au DS
CT Peinture - Revêtements murs et sols au DS		PP Service en salle au DS
CT Plastiques industriels au DS		PP Soins animaliers au DS
CT Prévention au DS		PP Soins infirmiers au DS
CT Psychologie au DS		PP Soudage - constructions métalliques au DS
CT Publicité au DS		PP Techniques éducatives au DS
CT Sciences infirmières au DS		
CT Secrétariat-bureautique au DS		
CT Soins animaliers au DS		
CT Soins aux personnes au DS		
CT Soins infirmiers au DS		
CT Sommellerie-Œnologie au DS		
CT Soudage - constructions métalliques au DS		

Cours Généraux (CG)	Cours techniques (CT)	Pratique professionnelle (PP)
	CT Techniques d'esquive au DS	
	CT Techniques éducatives DS	
	CT Tourisme au DS	
	CT Vente au DS	
	Personnel non changé de cours	
	Accompagnateur CEFA	
	Educateur	
	Educateur d'internat	
	Puériculteur/trice	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 septembre 2018 définissant les fonctions en pénurie pour l'année scolaire 2018-2019.

Bruxelles, le 15 septembre 2018.

Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Ministre de l'éducation,

M.-M. SCHYNS

Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale.

I. SIMONIS